

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

174905

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0023702

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... Société : ..... RGM

Actif  Pensionné(e)  Autre : .....

Nom & Prénom : Gouais Abdellah Date de naissance : 3 - 12 - 56

Adresse : .....

Tél. : 0661045704 Total des frais engagés : 2205,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12 / 09 / 23

Nom et prénom du malade : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 12 SEP 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CMR Le : 12 / 09 / 23

Signature de l'adhérent(e) : JAF

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/07/23	4		30900	Pr. Assistant FNYOU Fadil Neurochirurgie 01214163

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/07/23	573.90

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/07/23	210 + 72 + 2 + 2 + 1	1392.00
	12/07/23	Electro Neuro - Mypogramme (EN170)	1000.00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien et N° de la facture	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

19/07/2013

Khanoubat Malika

133,00

1) Arcoxia 90

Arcoxia 90 mg  
7 comprimés  
P.P.V : 133,00 DH  
Distribué par MSD Maroc  
AMM 452/16 DMP/21/NOTO 7042492/  
120916-1

6 118001 160044

53,10

1cp/ pd7,

RELAXOL 500MG/2MG  
CP B20  
P.P.V : 53DH10  
9202 01 20 49 0006  
6 118000 060833

98,80

3) vitanerit

PPV  
LOT  
PER

99,00

1 cp 3x/

LOT 211484  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH

138,00

4) Oecb 1cp/

REV: 2020/11/0

LOT P.V.C: 198.00DH  
0210  
2025-05

CNK 3259-850



3 401020 354451 >

Adresse : Boulevard Mohamed V  
Tél : +212 529

bil Casablanca • Maroc

3380

6) Laroxyl gout

PPV:39DH80  
PER: 03/26  
LOT: M769

22,80

7) Codolipine

PPV:22DH20  
PER: 05/25  
LOT: M1612

P. 57390

Hôpital Universitaire International Mohammed VI  
Pr. Assistant Firdaus Fadwa  
Neurochirurgie  
091214153

الطب  
الجراحة  
الباطنة  
العيادة  
النفسية  
الطب  
الجراحة  
الطب  
الجراحة



**HÔPITAL UNIVERSITAIRE  
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA  
HUICK**

**Date :** 11/11/13

Quittance - Paiement espèces 0792949

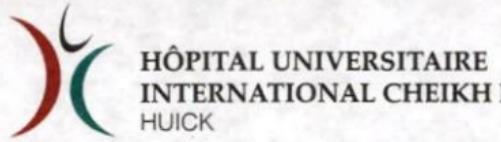
**IPP:** .....

N° D'admission : ..... Montant : ..... 300

**Patient :** John Doe 1234567890 1234567890

**Payé par :** .....

## Cachet



HÔPITAL UNIVERSITAIRE  
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA  
HUICK

Date : 12/02/2013

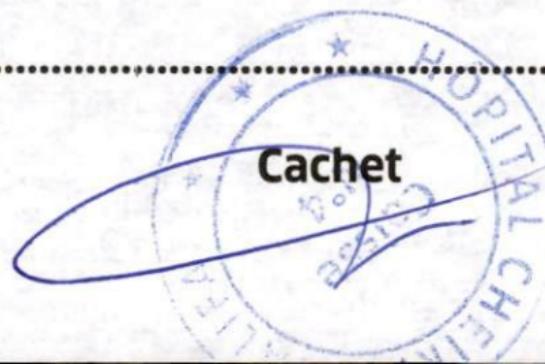
Quittance - Paiement espèces 0792949

IPP : .....

N° D'admission : ..... Montant : ..... 300

Patient : ..... KHAIRTOUB BT DRICKA

Payé par : .....



## وصفة طبية

## Ordonnance

Casablanca, le :

11/07/2013

KHA RRouBAT Malika

R<sup>+</sup> gérage de fact  
de charge

## وصفه طبية

## Ordonnance

Casablanca, le :

ablanca, le : 11/07/2023

Khamoubat Melha

Rix Bassin  
Jac  
Mohammed V

Hôpital Universitaire International Mohammed V  
Pr. Assistant FLYOU Fadwa  
Neurochirurgie

## F A C T U R E

**N° de l'admission** : 23006008      **N° Facture** : 23005849      **Date facturation** : 12/07/2023  
Nom et prénom du patient : **MALIKA KHARROUBAT EP GOUAIR**  
Convention : **PAYANT MUPRAS (RAM)**  
Traitement : **Examen radiologie**      Entrée: 12/07/2023 Sortie: 12/07/2023

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
RX BASSIN F,RX GENOU F/P EN CHARGE			313.60
		Sous-Total	<b>313.60</b>
PRESTATIONS EXTERNES	Nombre	Prix unitaire	Montant
DR FARAJ HAMZA			78.40
		Sous-Total	<b>78.40</b>

**RETIENUE HONORAIRE :**

MÉDECIN	Taux (%)	Montant	Montant de retenue
DR FARAJ HAMZA	10	78.40	7.84
		Sous-Total	<b>7.84</b>

arrêtée la présente facture à la somme de :  <b>Trois cent quatre-vingt douze dirhams</b>	<b>Total</b> : <b>392.00</b>
	Part patient <b>392.00</b>

Notre compte bancaire :

Adhérent : MR GOUAIR ABDELLAH  
Mle : 0001707  
PC N°


**RADIOLOGIE ANOUAL 111**  
Oncologie & Diagnostic du Maroc  
ICE: 001614006000058  
111, 3d Anoual  
Casablanca - Maroc

Casablanca, le 12 Juillet 2023

**PR. FLIYOU FADWA**

**MME. KHARROUBAT EP GOUAIR MALIKA**

### **COMPTE RENDU**

#### **RADIOGRAPHIE DES DEUX GENOUX FACE ET PROFIL :**

- Absence d'anomalie notable de la statique sur le cliché de face effectué en charge.
- Interlignes fémoro-tibiaux de largeur conservée.
- Absence d'anomalie notable au niveau des plateaux tibiaux ainsi que des condyles fémoraux.
- Aspect normal de la rotule.

#### **Conclusion :**

Radiographie des deux genoux ne révélant pas d'anomalie notable.

#### **RADIOGRAPHIE DU BASSIN DE FACE**

- Enthésopathies trochantériennes des deux côtés.
- Bascule modérée du bassin à droite.
- Respect des articulations coxo-fémorales des deux côtés.

RADIOLOGIE ANOUAL  
Oncologie & Diagnostic du Maroc  
Dr. Hamza FARAJ  
RADIOLOGUE

DR. FARAJ HAMZA





وصفة طبية

Ordonnance

12/07/2013 Casablanca, le :

Khangabat Malika  
60 ans, D.N.I.D

Lombosciatalg  
droits. sur myopathie  
dégénérative

→ EMG des M

Dr. ADIL ARAOUI  
Neurochirurgie  
Résidence Nahoui, 2e étage, Maârif  
Tél: 0522 25 02 02 / 05 27 55 66  
Casablanca, Maroc

Hôpital Universitaire International Mohammed V  
Pr. Assistant FLIYOU Fadwa  
Neurochirurgie

091214163





casablanca le : 27/07/2023

KHARROUBAT MALIKA

**COMPTE RENDU D'ELECTRO-NEURO-MYOGRAMME (EMG)**

**Renseignements Cliniques :** Lombosciatalgie droite sur discopathie dégénérative

**ETUDE ELECTROPHYSIOLOGIQUE DE STIMULO DETECTION ET DE DETECTION AUX 2 MEMBRES INFÉRIEURS OBJECTIVE :**

**INTERPRETATION :**

- LES PARAMETRES DE REPONSE NERVEUSE MOTRICE ET SENSITIVE SONT NORMAUX par examen des nerfs SPI, SPE et surale aux deux membres inférieurs.
- LES LATENCES PROXIMALES SONT NORMALES.
- DETECTION REALISEE DES **MUSCLES JAMBIER ANTERIEUR DES DEUX CÔTÉS** , JUMEAU EXTERNE ET PÉRONÉ LATÉRAL DROIT. SILENCE AU REPOS SUR S1, FIBRILLATION SUR L5. NEUROGÈNE À L'EFFORT SUR L5 ET S1 AVEC PRÉDOMINANCE SUR L5.

**Conclusion :**

EXAMEN ENMG EN FAVEUR D'UNE SOUFFRANCE PLURIRADICULAIRE LOMBO-SACRÉE SÉVÈRE SUR L4, L5 ET S1 AVEC PRÉDOMINANCE NETTE SUR L5 (PRÉSENCE DE SIGNES DE DÉNERVATION ACTIVE À SON NIVEAU).

Dr ARAQI-HOUSSAINI Adil

Dr. ADIL ARAQI HOUSSAINI  
احصائي في امراض الدماغ والأعصاب  
Neurologue EEG - EMG  
Résidence Infitah, Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui, 2<sup>ème</sup> Et. Maarif - Casablanca  
Tél: 0522 2502 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp: 06 23 819 721